LA SURVEILLANCE DU MILIEU MARIN ET LA PROTECTION DU LITTORAL

Fiche n° 33

PRIORITÉS RELATIVES À LA POLITIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité marine et la surveillance des aires marines protégées

La surveillance des aires marines protégées a pour objectif de préserver la biodiversité marine en garantissant, dans ces espaces, le respect des mesures des normes environnementales ou à objectif environnemental applicables aux activités maritimes ou au milieu marin, par exemple dans le domaine des pêches maritimes.

Les eaux côtières bordant le département de la Loire-Atlantique correspondent à la sous-région OSPAR "Golfe de Gascogne et Côtes Ibériques", qui se caractérise par ses eaux bien mélangées en raison d'un brassage important, et des remontées de nutriments et d'eaux froides le long de la pente continentale. La plupart des activités affectant le milieu marin sont concentrées le long de l'étroit plateau continental et les installations de défense côtière, la pose de câbles et le tourisme ont augmenté depuis 1998.

Cette zone est fortement affectée par l'homme, avec des couloirs de navigation et des zones de pêche très fréquentés. Au cours des dix dernières années, le trafic maritime est devenu de plus en plus intense dans la zone. La marée noire causée par le *Prestige*, en 2002, a tué des milliers d'oiseaux de mer. Les effets à long terme de cette marée noire ne sont pas encore connus.

Le Quality Status Report (QSR) de la sous-région OSPAR "Golfe de Gascogne" dans laquelle est intégrée la zone avait identifié les questions principales suivantes : le déclin des stocks halieutiques (sardine européenne, merlu européen, baudroie commune, thon rouge, espadon); les pressions exercées par le développement côtier ; et les effets du changement climatique. Le changement climatique continue à être préoccupant.

C'est pour répondre à ces préoccupations que des aires marines protégées ont été créées : sites natura 2000 en mer du Plateau du Four, de l'estuaire de la Loire Nord, de l'estuaire de la Loire Sud et de la baie de Bourgneuf, ou du Morbraz.

Bilan 2016

Mise en place expérimentale du plan de façade de contrôle
dans les AMP et de l'environnement marin

Objectifs 2017

Fixation d'objectifs qualitatifs de contrôle (exemple : pêche à pied – espèces sensibles et protection des habitats)
Consolidation du plan de façade